

# JOURNAL MUNICIPAL

## DOLBEAU-MISTASSINI

Décembre 2018 - volume 27 - numéro 3



Prix de présence et concours de décoration de citrouilles auront fait le bonheur de plusieurs!

À NOTER

### RAPPEL IMPORTANT

Les inscriptions pour la programmation d'hiver auront lieu les 7, 8, et 9 janvier prochain. **Consulter la section « Programmation des activités » pour connaître tous les détails.**

DÉCEMBRE 2018

### SOMMAIRE

PAGE 1

- Actualités municipales
- Rappel important
- Sommaire

PAGE 2

- Mot du maire
- Service en vedette

PAGE 3

- Rappels saisonniers
- Événements à venir

PAGE 4

- Saviez-vous que...
- Dolbeau-Mistassini en images

### ACTUALITÉS MUNICIPALES

## L'HALLOWEEN CÉLÉBRÉE EN GRAND!

C'est le 26 octobre dernier que l'Halloween a été soulignée à Dolbeau-Mistassini, soit le dernier vendredi d'octobre. Bien que quelques municipalités des environs aient déjà fait ce virage, Dolbeau-Mistassini a fait figure de pionnier sur la scène québécoise pour avoir publicisé cette décision. Des suites de l'annonce de ce changement en août dernier, ce sont des dizaines de médias et plusieurs municipalités de partout au Québec qui ont contacté la Ville pour en apprendre un peu plus sur ce changement.

Pour les uns, ce changement dénature la fête et son origine. Pour les autres, c'est un choix pratique pour les

familles qui leur permet de profiter encore plus de cet événement si apprécié par les enfants. C'est cette deuxième position que la Ville a choisi d'endosser de concert avec les écoles primaires du secteur.

En plus de modifier la date du porte à porte, le conseil municipal a choisi de tenir une activité à l'hôtel de ville en collaboration avec la Maison des jeunes Le Jouveveau. Comme la famille occupe une place importante dans les priorités du conseil municipal, il jugeait tout naturel d'en faire un peu plus pour cette fête. Avec une participation de près de 1 000 personnes et une vingtaine d'inscriptions au concours

de décoration de citrouilles, l'activité fut un franc succès.

Pour cette première édition, la Ville de Dolbeau-Mistassini a mis en place plusieurs choix socialement responsables. D'abord, l'idée de donner principalement des surprises non alimentaires aura permis l'adhésion au mouvement citrouilles turquoise qui permet aux enfants allergiques de bien profiter de la fête. Les crayons, bagues, effaces et autres surprises ont d'ailleurs fait le bonheur de tous les enfants, allergiques ou non. Pour se sucrer le bec et se réchauffer un peu, un bar à chocolat chaud a été offert à l'intérieur. Ce fut pour plusieurs une belle occasion de

découvrir le magnifique hall de la maison du citoyen.

La récupération et la réduction des déchets ont aussi été à l'honneur pour préparer l'activité. Les verres et bâtonnets utilisés pour les chocolats ont été placés au compostage. Quant aux citrouilles et autres courges qui ont agrémentés le décor, elles ont été achetées chez un producteur local et offertes après l'activité à un organisme en sécurité alimentaire.

Les citoyens ont été nombreux à signifier leur appréciation de la fête. Avec ce bilan positif, il y a fort à parier que l'événement sera de retour l'an prochain!

## MOT DU MAIRE

# UNE BOUGIE À SOUFFLER POUR LE CONSEIL MUNICIPAL



Voilà un an que nous avons choisi de représenter la population pour décider d'orienter les décisions de la Ville. Alors que nous nous apprêtons à vous dévoiler notre deuxième budget, nous sommes fiers de vous livrer notre plan d'action 2019-2022.

Ce processus de réflexion a été entamé en juin 2018 et a culminé le 6 novembre dernier avec une

rencontre entre les directions des services et le conseil municipal. Cette rencontre aura permis à tous d'échanger sur les enjeux de notre municipalité et de mobiliser les acteurs autour de nombreuses priorités.

Dès le début de notre réflexion, le conseil municipal a choisi de reconduire la vision, la mission et les valeurs qui ont créé un consensus en 2015. Puis, après avoir analysé le dernier plan et en regard des nombreuses actions que nous avons ciblées visant le bien-être des familles dolbeusoises, il nous est apparu évident qu'il nous fallait ajouter un axe distinct pour regrouper toutes ces mesures. Les autres axes ont pour l'essentiel été maintenus, quoique leur dénomination a été simplifiée.

Les voici donc :

- Axe 1 : Une communauté engagée et informée

- Axe 2 : Un milieu de vie agréable
- **Axe 3 : Une ville attractive pour les familles (nouveau)**
- Axe 4 : Une économie dynamique et durable
- Axe 5 : Une gestion municipale saine et performante

Ces 5 axes prioritaires regroupent une centaine d'actions, identifient un responsable, un échéancier et des indicateurs. Un plan solide pour permettre à tous, citoyens, élus et employés de savoir où on veut aller et comment on compte y arriver.

Évidemment, l'espace ici disponible n'est pas suffisant pour décrire l'ensemble des objectifs et des actions qui se trouvent dans notre nouveau plan. Vous trouverez le document complet sur notre site Web. D'ici à ce que vous puissiez en prendre connaissance, je peux toutefois vous

dire à quel point je suis fier du travail accompli pour réaliser ce formidable outil. J'ai eu beaucoup de plaisir à échanger avec mes collègues élus et nos employés pour définir ce que devrait contenir ce plan, ce qui était possible de réaliser et comment y arriver tout en respectant les contribuables dolbeusoises.

Entre les actions que nous avons décidées de reconduire et les projets que nous avons ensemble priorisés, je peux vous affirmer que l'administration municipale aura du pain sur la planche dans les prochaines années. Mais j'ai pleinement confiance en l'équipe en place pour mener à bien ce plan et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble.

*Pascal Cloutier*  
**Pascal Cloutier, maire**

## SERVICE EN VEDETTE

# LE DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

L'hygiène du milieu, c'est tout le processus qui permet à l'eau d'être acheminée aux différentes propriétés puis retournée à nos rivières en respectant de nombreuses normes sanitaires et environnementales.

À Dolbeau-Mistassini, notre équipe est formée de neuf personnes comprenant un contremaître, trois opérateurs de réseau d'aqueduc, cinq opérateurs en assainissement des eaux et un technicien en instrumentalisation et contrôle. Une belle équipe qui s'est lancée en 2016 dans l'aventure du programme d'excellence en eau potable de réseau environnement, une première au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette équipe est responsable de produire et de distribuer environ 2 100 000 m<sup>3</sup> d'eau potable grâce

à deux usines de filtration et 93 kilomètres de conduite. En ce qui concerne les eaux usées et pluviales, l'équipe traite annuellement un volume de 3 400 000 m<sup>3</sup> et veille notamment à 145 kilomètres de conduites d'égouts, 16 stations de pompage, 27 émissaires pluviaux et 2 stations d'épuration.

Ces réseaux doivent être nettoyés, entretenus et surveillés. Cela exige de nombreuses interventions ainsi que la maîtrise de plusieurs équipements mécaniques et électroniques.

En jouant chacun leur rôle, l'équipe doit avoir un contrôle étroit sur le traitement et la qualité des eaux de consommation et des eaux usées en prélevant des échantillons, en enregistrant et analysant de nombreuses



Présents lors de la prise de la photo:  
Manuelle Larouche,  
Julien Tremblay,  
Daniel Simard,  
Mathieu Desgagné,  
Ghislain Belley,  
Michel Boily,  
Steeve Vallée et  
Dave Boily.

données en plus de compléter de nombreux rapports afin d'assumer les responsabilités de la Ville de Dolbeau-Mistassini en matière de qualité de l'eau et de respect de l'environnement.

L'équipe doit également veiller à la qualité de l'eau dans les bâtiments publics non desservis par l'aqueduc comme le centre plein-air Do-Mi-Ski, le centre Vauvert-sur-le-Lac ainsi que les piscines municipales. Elle a la responsabilité des vidanges de fosses septiques dans les institutions, commerces et industries (ICI).

Certaines actions obligent parfois les employés de ce service à œuvrer

dans des conditions particulières ou désagréables. La vidange des bassins d'eaux usées ou le travail en espace clos en sont deux exemples.

Sur la photo de l'équipe, deux contremaîtres se côtoient: Julien Tremblay, qui a quitté pour une retraite bien méritée ce mois-ci, ainsi que son successeur, Michel Boily. Ensemble, ils auront eu à émettre en octobre dernier un premier avis d'ébullition préventif en près de 15 ans pour la Ville de Dolbeau-Mistassini. Les normes étant maintenant de plus en plus sévères en regard de la qualité de l'eau, il faudra toutefois s'attendre à voir de tels avis émis plus fréquemment.





## RAPPELS SAISONNIERS

### Un temps des Fêtes sécuritaire Décorations lumineuses

Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.

Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer et jeter celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.

Éteignez vos décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit. L'utilisation d'une minuterie est recommandée.

Évitez de surcharger vos prises de courant et les cordons de rallonge. Utiliser plutôt une barre d'alimentation.

Après les fêtes, retirez vos lumières à l'extérieur pour éviter qu'elles ne soient endommagées par les intempéries et le soleil.

### Sapin de Noël

Un sapin artificiel est plus sécuritaire. Toutefois, si vous optez pour un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours. Un arbre trop sec avec des lumières pourrait causer un incendie!

Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur.

### Manteau de cheminée

Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

### Rappel pour le déneigement

- Il est interdit de déposer la neige des propriétés privées sur la voie publique, les trottoirs, les terre-pleins ou les bornes incendies; avisez vos déneigeurs!
- Le stationnement est interdit dans les rues et les stationnements publics la nuit, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril, entre 1 h et 6 h du matin.
- Chaque propriétaire doit prendre les précautions nécessaires pour baliser les limites de son terrain et protéger ses arbres, ses arbustes, ainsi que ses équipements, clôtures et accessoires et ainsi éviter qu'ils soient endommagés. Nous suggérons pour ce faire l'utilisation de balises standards de manière à empêcher les risques de blessure.
- Placez vos poubelles à l'intérieur de vos allées d'auto afin d'éviter les bris lors des opérations de déneigement.



## CALENDRIER MUNICIPAL

# ÉVÉNEMENTS À VENIR

### JANVIER 2019

LUN 07  
MER 09

**Inscription aux activités  
du Service des loisirs**  
418 276-0160, poste 2400

MAR  
08

**Groupe de soutien - Cancer**  
Lieu : Jardin du Monastère  
205, boul. des Pères, salle 270  
Heure : 18 h

LUN 14  
DIM 20

**Tournoi - Ronde novice**  
Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau  
418 276-0160, poste 2400

VEN  
25

**Spectacle - Michaël**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

LUN  
28

**Séance publique  
du conseil municipal**  
Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville  
Heure : 19 h

MAR  
29

**Parents veut savoir...!  
Conférence d'hiver**  
Lieu : Bibliothèque de la polyvalente  
Jean-Dolbeau  
Heure : 19 h

### FÉVRIER 2019

VEN  
01

**Spectacle - Guy Nantel**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

SAM  
02

**Spectacle - Matt Long**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

JEU  
07

**Spectacle - Antarctique Solo**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

VEN 08  
DIM 10

**Tournoi adultes amateur**  
Lieu : Centre sportif secteur Mistassini  
418 276-0160, poste 2400

LUN 11  
DIM 17

**Tournoi midget CFP**  
Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau  
418 276-0160, poste 2400

MAR  
12

**Groupe de soutien - Cancer**  
Lieu : Jardin du Monastère  
205, boul. des Pères, salle 270  
Heure : 19 h 30

JEU  
14

**Spectacle - Alain Choquette**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

LUN  
18

**Séance publique  
du conseil municipal**  
Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville  
Heure : 19 h

VEN 22  
DIM 24

**Festiveige**  
Lieu : Centre plein-air Do-Mi-Ski

VEN  
22

**Spectacle - Sylvain Cossette**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

### MARS 2019

VEN 01  
DIM 03

**Festival de la pêche blanche**  
Lieu : Centre touristique Vauvert  
Mme Véronique Ouellet  
418 376-3174

VEN  
01

**Spectacle - Cyrano de Bergerac**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

SAM  
02

**Spectacle - Brigitte Boisjoli**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

LUN  
04

**Spectacle - Tristan Demers**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 14 h

SAM  
09

**Spectacle - Philippe Bond**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 14 h

LUN  
11

**Séance publique  
du conseil municipal**  
Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville  
Heure : 19 h

MAR  
12

**Groupe de soutien - Cancer**  
Lieu : Jardin du Monastère  
205, boul. des Pères, salle 270  
Heure : 18 h

MAR  
12

**Parents veut savoir...!  
Conférence de printemps**  
Lieu : Bibliothèque de la polyvalente  
Jean-Dolbeau  
Heure : 19 h

JEU  
14

**Conférence - Marthe Laverdière**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

VEN  
15

**Spectacle - Martin Vachon**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

VEN 15  
DIM 17

**Séries éliminatoires des ligues**  
Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau et  
Centre sportif secteur Mistassini

SAM  
16

**Spectacle - The Cuban  
Martinez Show**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

JEU  
21

**Spectacle - Philippe Laprise**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

JEU 21  
SAM 23

**Séries éliminatoires des ligues**  
Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau et  
Centre sportif secteur Mistassini

SAM  
23

**Test centralisé - Patinage artistique**  
Lieu : Centre sportif secteur Mistassini  
418 276-0160, poste 2400

SAM  
23

**Cabane à sucre urbaine**  
Lieu : Centre-ville secteur Dolbeau

SAM  
23

**Spectacle - Guylaine Tanguay**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

DIM  
24

**Spectacle - Les Violons du Roy**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 14 h

VEN  
29

**Spectacle - Laurel et Hardy**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h

SAM  
30

**Spectacle - Les Denis Drolet**  
Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini  
Desjardins/Maria-Chapdelaine  
Heure : 20 h



## FAITS DIVERS

# SAVIEZ-VOUS QUE...

### Deux choses que vous ne saviez peut-être pas à propos de la Ville.

1. La Ville de Dolbeau-Mistassini s'est vu confirmer ses 4 fleurons à la suite de la visite de classification effectuée par l'organisme *Les fleurons du Québec* à l'été 2018. Le classificateur a relevé la qualité de trois de nos nouveaux aménagements : le parvis des bleuets étoilés, la nouvelle caserne de pompiers ainsi que l'aménagement du piano décoratif devant le complexe culturel Saint-Michel. Félicitations à Mélissa Renaud, notre technicienne en horticulture, pour le travail accompli! Afin d'obtenir un 5<sup>e</sup> fleuron, le rapport d'évaluation de l'organisme estime que des efforts doivent être investis par les commerces et les industries. Il cite toutefois en exemple les aménagements de l'entreprise *Le Docteur du pare-brise*, située sur la 8<sup>e</sup> Avenue, que la Ville remercie de ses efforts.
2. Délivrer un permis de construction peut être long pour une municipalité. Selon la loi, pour un permis régulier, la Ville dispose de 30 jours pour l'émettre lorsque l'ensemble des documents nécessaires sont déposés. Dans les cas où une demande de dérogation mineure est nécessaire, pour les demandes d'affichage et pour les secteurs soumis à un plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA), le délai normal est de 45 jours, voire un peu plus à certaines périodes. Pourquoi? Parce que ces demandes doivent être soumises au comité consultatif d'urbanisme, un organe de participation citoyenne enchâssé dans la loi qui vise à encadrer certaines pratiques. Ce comité se réunit environ une fois par mois pour faire des recommandations au conseil municipal qui décidera à son tour si le projet soumis est acceptable ou non. Morale de cette histoire? Il vaut mieux s'adresser au Service de l'urbanisme dès la conception d'un projet afin d'éviter les surprises!



Le lieutenant éligible Stéphane Turcotte a obtenu le prix reconnaissance au mérite 2018 pour la qualité de son travail, son esprit d'équipe et son leadership. Sur la photo, il est accompagné de sa famille, du directeur général et du directeur du Service de sécurité incendie.



## PHOTOGRAPHIES

# DOLBEAU-MISTASSINI EN IMAGES

Chaque année, la Ville de Dolbeau-Mistassini organise le cérémonial des pompiers, un événement visant à souligner les réalisations et le dévouement des membres du Service de sécurité incendie. Voici une sélection d'images de la cérémonie qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> novembre dernier.



Mario Martin a reçu la médaille pour services distingués témoignant de 20 ans de services. Il est accompagné de l'état-major et de la mairesse de Sainte-Jeanne-d'Arc, Denise Lamontagne.



Michel Sévigny a reçu la médaille pour services distingués témoignant de 30 ans de services. Il est accompagné de l'état-major ainsi que des maires Ghislain Goulet et Pascal Cloutier.



Roger Boilard a reçu la médaille pour services distingués témoignant de 30 ans de services. Il est accompagné de l'état-major ainsi que du maire Pascal Cloutier.